

**Tous ensemble, participons au financement de la mission de l'Église !**

**Le dimanche 21 avril aura lieu la campagne du denier de l'Église.**

*Donner au Denier, c'est manifester concrètement  
notre appartenance à la vie et la mission de l'Église.*

L'Église en France ne bénéficie d'aucune subvention, ni de l'Etat, ni du Vatican. Ce sont les fidèles d'un diocèse, et seulement eux, qui permettent à l'Église diocésaine de faire face à ses dépenses. Comme dans une famille, nous ne partageons pas seulement les joies et les peines, mais aussi très concrètement, les biens matériels.

Le denier de l'Église est tout à fait différent de la quête dominicale. La quête permet à nos paroisses de gérer leurs dépenses courantes et de financer les différents services. Le denier, quant à lui, permet au diocèse d'aider notamment à la vie matérielle des prêtres, à assurer la formation des prêtres et séminaristes, à entretenir les bâtiments et veiller à la solidarité inter-paroisse. Très concrètement, en 2022, le diocèse grâce à la collecte du denier a aidé au financement du clocher de l'église Saint Jean-Baptiste.

Notre situation dans les Yvelines est préoccupante, le nombre de donateurs diminue chaque année. Aujourd'hui, c'est 1 catholique sur 10 qui participe annuellement à la collecte du denier. C'est trop peu pour assurer le fonctionnement de l'Église et son avenir. Bien des gens qui se tournent vers nous pour un baptême, un mariage, des obsèques ou même pour inscrire un enfant à la catéchèse ou à l'aumônerie n'ont jamais entendu parler du denier.

C'est par nous que cet appel pourrait passer auprès de ces personnes. Chacun de nous pourrait s'engager à porter une enveloppe du denier à une famille ou une personne. Il n'est pas nécessaire de donner beaucoup ; donner même un peu chaque mois ou chaque année, c'est une manière d'exprimer concrètement que l'on se sent partie prenante de cette aventure commune qu'est l'Église. L'Église, c'est nous, c'est chacun de nous.

Votre don au denier est encore déductible de vos impôts à hauteur de 75 % de son montant.

Un don de 60€  
=  
Une journée de traitement d'un prêtre  
→  
Je donne 60€,  
Soit 15€ après déduction fiscale.

Un don de 135€  
=  
Deux jours de formation  
pour un séminariste  
→  
Je donne 135€, soit 33.75€ après déduction fiscale.

Nous serons à votre disposition à la sortie de la messe pour vous remettre une enveloppe de don et répondre à vos questions.

**Vous pouvez aussi donner en ligne sur le site du diocèse de Versailles  
<https://donner.catholique78.fr/denier/>**

Un grand merci à tous les donateurs pour votre générosité !

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte,  
car Dieu aime celui qui donne joyeusement. » (Corinthiens 2, 9-7)



Pour mettre une annonce  
sur un prochain Catho'Mantes  
merci d'envoyer un mail à  
[paroisse.manteslajolie@catholique78.fr](mailto:paroisse.manteslajolie@catholique78.fr)

# CATHO'MANTES

7 avril 2024—VACANCES D'AVRIL

ÉGLISE  
CATHOLIQUE  
+ + Mantes  
la Jolie

**Collégiale Notre-Dame - Centre Paroissial**  
13, rue Stéphane Bonneau / 01 34 77 04 64  
**Saint Jean Baptiste - Presbytère et église**  
Parvis St Jean-Baptiste / 01 30 94 23 58  
**Sainte Anne - Relais et église**  
11, impasse Sainte Anne  
**Mail :** [paroisse.manteslajolie@catholique78.fr](mailto:paroisse.manteslajolie@catholique78.fr)  
**Site :** [www.catholiquesmantois.com](http://www.catholiquesmantois.com)

## J'AI VU...

J'ai vu l'eau vive jaillir du corps du Christ et remplir la fontaine baptismale. J'ai vu cette eau se répandre sur le front des nouveaux baptisés, pour faire d'eux les fils et les filles de Dieu.

J'ai vu la blanche hostie élevée devant mes yeux et j'ai entendu la voix de Jésus proclamer « Ceci est mon corps livré pour vous ! » J'ai vu cette blanche hostie devenir nourriture pour la vie éternelle.

J'ai vu les marques des clous sur les mains de cet homme. J'ai vu son côté transpercé par la lance du soldat. Alors, j'ai cru que c'était vraiment lui mon Seigneur et mon Dieu.

Le Seigneur dit à Thomas : « Parce que tu m'as vu, tu crois ». Mais peut-on vraiment croire sans voir ? Depuis toujours, Dieu nous manifeste, par des signes visibles, des réalités invisibles. En voyant l'eau couler sur le front des baptisés, mon cœur s'ouvre et je crois qu'ils sont vraiment devenus Enfants de Dieu. En voyant cette blanche hostie, mon cœur s'ouvre et je crois que Jésus lui-même vient faire sa demeure en moi. Comme saint Thomas, en voyant simplement les plaies d'un crucifié, son cœur s'est ouvert et il a vraiment cru que ce n'était pas un homme comme un autre, mais le véritable fils de Dieu. Alors, laissons notre cœur s'ouvrir en regardant les signes visibles de Dieu, pour croire que Dieu est vraiment là, au cœur de nos vies.

P. Alexandre DESCAMPS



## CALENDRIER DE LA SEMAINE

<b>Jeudi 11 avril</b>	15h00—Ménage, Collégiale 20h30—Chorale, collégiale
<b>Mercredi 17 avril</b>	10h15—Messe, la résidence Fleury
<b>Jeudi 18 avril</b>	20h30—Chorale, Collégiale 20h30—Groupe Bible, relais Sainte Anne

### CONCERT D'ORGUE

Dimanche 5 mai

16h00 Concert de printemps

Sur les orgues Cogez et Danion  
David Hirst, organiste titulaire  
de la Collégiale de Mantes-la-Jolie



**PENDANT LES VACANCES  
LES MESSES EN SEMAINE**  
les messes de semaine  
seront célébrées  
à la collégiale à 18h30  
Sauf le 17 et 18 avril 2024

### MESSES DOMINICALES

**Eglise Saint-Jean-Baptiste**  
Dimanche 9h30 et 11h

**Collégiale Notre-Dame**  
Dimanche 10h30 et 18h30

**Eglise Sainte Anne**  
Samedi 18h

### MESSES EN SEMAINE

Sauf les 17 et 18 avril 2024

<b>Lundi</b>	<b>18h30</b>	Collégiale Notre Dame
<b>Mardi</b>	<b>18h30</b>	Collégiale Notre Dame
<b>Mercredi</b>	<b>18h30</b>	Collégiale Notre Dame (sauf le 17/04)
<b>Jeudi</b>	<b>18h30</b>	Collégiale Notre Dame (sauf le 18/04)
<b>Vendredi</b>	<b>18h30</b>	Collégiale Notre Dame (sauf le 19/04)
<b>Samedi</b>	<b>09h30</b>	Collégiale Notre Dame

### ADORATION DU SAINT SACREMENT

**Ste Anne** mercredi 7h-19h  
**Collégiale** samedi 10h-11h  
**Franciscaines** dimanche 15h-20h, lundi 9h-18h  
et mardi 15h-18h / 19h30-20h30

### PRIER EN PAROISSE

**Sainte-Anne** mercredi : **Laudes** 8h et **vêpres** 18h  
**Saint-Jean-Baptiste** dimanche : **Chapelet** 10h30  
**Collégiale** samedi : **Laudes** 9h10 et **chapelet** 11h00

### LA PAROISSE VOUS ACCUEILLE PENDANT LES VAVANCES

**Centre paroissial** (13 rue du Dr Stéphane Bonneau)  
Lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h-12h  
**St Jean-Baptiste** (Parvis saint Jean-Baptiste)  
Mardi, jeudi 14h-17h

**VOIR UN PRÊTRE / CONFESSION**  
**À la Collégiale**  
Le samedi de 10h-11h

## CARNET

**ILS ONT REJOINT LA MAISON DU PÈRE—**Jeanine JOLY

**VONT RECEVOIR LE SACREMENT DU MARIAGE**

**Samedi 13 avril 16h00, Collégiale—**Maxence BEAUTÉ et Maëlig BERREZAI

## VIE DE LA PAROISSE

### Nomination

Notre évêque Monseigneur Luc Crepy nous a annoncé le dimanche de Pâques que notre futur curé sera le P. Etienne Guillet actuellement curé de Trappes.

**Cette nomination prendra effet à partir du 1er septembre 2024**

### PRIÈRE

Nous sommes en communion avec tous les pèlerins du diocèse qui sont à Lourdes du 7 au 12 avril.

Que la Vierge Marie guide les pas de chacun.



EGLISE CATHOLIQUE  
Manles  
la Jolie

« Chers paroissiens,

Cette année, nous vous invitons à prendre une journée pour vivre un renouveau spirituel et découvrir un lieu de prière et de pèlerinage marial qui depuis 1884, a pour vocation de prier pour les défunts et d'annoncer l'espérance chrétienne. Ce sanctuaire est bien un lieu de grâce et de réconfort.  
« Si le Christ n'est pas Ressuscité, vaine est notre foi ! »  
(1 Corinthiens XV, 14).

*Telle est notre espérance, telle est notre joie ! »*

P. Ronan, P. Alexandre et le Conseil Pastoral

### DÉROULEMENT DE NOTRE JOURNÉE DU 9 MAI :

**8h00** - Départ du parvis de la Collégiale, de l'église sainte Anne et de l'église Saint Jean-Baptiste.

**10h30** - Arrivée à Montligeon puis **messe à la Basilique**

**12h30** - Pique-nique tiré du sac dans une salle paroissiale

**14h00-16h00** - Ateliers proposés en petit groupe pour **découvrir le sanctuaire de Montligeon** (visite, formation, jeux...). Les enfants auront un programme spécifique.

**16h15** - Temps d'action de grâce, **chapelet animé par les enfants**

**17h15** - Reprise des cars et arrivée à Mantes vers **20h**.



**25 ou 35€ (selon vos moyens) par adulte et 22€ par enfant de—de 12 ans**